

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 16/2022

12 mai 2022

### **L'Autorité belge de la Concurrence approuve l'acquisition de Vinçotte Inter NV par Kiwa NV**

Le 12 mai 2022, l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) a approuvé l'acquisition de Vinçotte Inter NV par Kiwa NV.

La concentration a été notifiée le 26 avril 2022 et l'application de la procédure simplifiée a été demandée.

Kiwa NV est une société spécialisée dans les services de testing, d'inspection et de certification (services TIC). Kiwa fait partie du groupe ACTA, dont le groupe SHV a le contrôle exclusif.

Vinçotte Inter NV est une société holding belge, dont les filiales sont actives dans l'offre de services TIC, entre autres en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg.

Dans sa décision du 12 mai 2022, l'ABC constate que les conditions d'application de la procédure simplifiée sont remplies et que la concentration notifiée ne soulève pas d'objection.

#### **Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :**

Damien Gerard

Auditeur général

Tél : + 32 (2) 277 76 57

Courriel : [damien.gerard@bma-abc.be](mailto:damien.gerard@bma-abc.be)

Site internet : [www.abc-bma.be](http://www.abc-bma.be)

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).